

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Tout professionnel, quelle que soit sa fonction au sein de l'entreprise, peut utiliser l'intelligence artificielle générative (IAg), en recourant de façon isolée ou combinée aux solutions technologiques présentes sur le marché (notamment des agrégateurs d'IA, par exemple). Cette utilisation recouvre différents cas d'usage communs aux différentes fonctions exercées dans les entreprises (managériale, administrative, RH, commerciale, marketing...) :

- création ou transformation de contenus dans le cadre de communications internes ou externes, d'opérations commerciales, de recrutement...
- analyse d'informations, principalement à des fins de diagnostic et d'aide à la décision,
- recherche d'informations dans le cadre d'études ou d'une veille continue,
- idéation afin de stimuler sa créativité et de faire émerger de nouvelles idées,
- automatisation de tâches chronophages permettant d'optimiser leur qualité et le temps consacré à leur exécution.

Par conséquent l'utilisation de l'IAg concerne tous les actifs : tous les professionnels, quelle que soit leur positionnement au sein de l'organisation (direction, management intermédiaire, opérationnel...) ou leur périmètre fonctionnel (administratif, RH, communication, marketing, commercial, achats...); les demandeurs d'emploi; les personnes porteuses de projet de reconversion; les personnes porteuses de projets entrepreneuriaux.

Dans ce cadre, tout professionnel doit faire un usage **responsable** de l'IAg, c'est-à-dire appliquer les principes et précautions garantissant une utilisation **raisonnée, éthique et sécurisée**.

Le caractère *raisonné* réside dans la capacité de discernement présidant au choix d'utiliser l'IAg, en croisant la prise en compte de sa valeur ajoutée effective et celle de son impact environnemental, ainsi que des risques associés.

Le caractère *éthique* réside dans la conformité d'utilisation de l'IAg : application de la réglementation sur la protection des données personnelles; respect des principes garantissant la protection du droit d'auteur; vérification de l'exactitude des éléments produits par l'IAg et de l'absence de biais véhiculant notamment des stéréotypes discriminatoires; le cas échéant, transparence concernant l'utilisation de l'IAg pour la production de contenus vis-à-vis de ses destinataires.

Le caractère *sécurisé* réside dans la mise en place des précautions permettant d'assurer la protection et de la confidentialité des données utilisées, que celles-ci soient relatives à des individus et/ou revêtent un caractère stratégique pour l'entreprise.

Ces enjeux se posent avec une acuité particulière pour les TPE et petites PME, dont les modes d'organisation laissent, de fait, une place importante à la polyvalence et à la prise d'initiative individuelle et n'ont pas toujours les moyens pour encadrer l'utilisation de l'IAg par leurs salariés. Ceux-ci doivent par conséquent posséder les compétences pour utiliser l'IAg de façon efficiente et responsable.

Dans ce contexte, tout professionnel utilisant l'IAg est amené à réaliser les tâches suivantes :

- Evaluation de l'opportunité d'utilisation de l'IAg pour l'accomplissement d'une tâche professionnelle définie
- Elaboration de la requête adressée à l'IAg en vue de l'exécution d'une tâche professionnelle définie
- Optimisation des éléments produits par l'IAg au moyen d'échanges avec elle et de vérification

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>C.1 Analyser les possibilités d'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) pour l'exécution d'une tâche définie, en identifiant et en évaluant l'intérêt des solutions disponibles sur le marché et en tenant compte des enjeux associés en matière de protection des données, de souveraineté et d'impact environnemental, afin de vérifier son apport de valeur et de valider la décision d'usage compte tenu des risques, objectifs, enjeux associés, ainsi que de sa conformité à la charte informatique de l'entreprise.</p>	<p>Les candidats sont évalués sur le fondement de l'examen des productions suivantes :</p> <p>Chaque candidat, sur la base de cas réels issus de sa situation professionnelle ou de cas fictifs, réalise au minimum 3 cas d'usage différents d'une IA générative.</p> <p>Chaque candidat produit les livrables réalisés avec l'IA générative et associés à chacun des cas d'usage.</p> <p><i>Chaque candidat présente oralement les différentes situations d'usage et les livrables associés au jury d'évaluation, en expliquant le contexte et les objectifs de réalisation, et en justifiant les choix opérés et les techniques utilisées.</i></p>	<p>Pour chaque usage présenté, le candidat justifie le bienfondé de l'utilisation de l'IAg, en mettant en relation ses bénéfices et ses inconvénients, ainsi que sa conformité au cadre réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins et objectifs associés à chaque tâche sont clairement formulés. - Plusieurs solutions d'IAg correspondant à chaque tâche sont identifiées, analysées et comparées. - Les gains potentiels des solutions repérées et leurs limites sont analysés et évalués selon une balance bénéfices/risques. - La conformité des solutions repérées au regard des obligations réglementaires en matière de protection des données personnelles est vérifiée. - L'impact environnemental de l'IAg est pris en considération. - La décision d'utilisation de l'IAg est justifiée objectivement pour chaque cas d'usage par la démonstration de sa valeur ajoutée et de sa conformité à la charte informatique de l'organisation.

<p>C.2 Formuler une requête en vue de l'exécution d'une tâche définie, en élaborant un ou des prompt(s) (textuel, vocal, vidéo, hybride) clarifiant son contexte, son objet, ses objectifs, son audience et en l'alimentant, le cas échéant, avec des données, afin de la soumettre à l'IAg (outil spécifique et/ou agrégateur d'IA) et d'obtenir un résultat satisfaisant son besoin initial.</p>		<p>Pour chaque usage, le candidat justifie l'adéquation de l'approche construite dans sa communication avec l'IAg, au regard des objectifs poursuivis et de la nature de la tâche à accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démarche de création du ou des prompt(s) de chaque d'usage est expliquée et justifiée. <p>Pour chaque usage, le candidat présente le(s) prompt(s) utilisé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le(s) prompt(s) a(ont) une structure logique et ordonnée. - Le langage est clair et adapté à l'IAg. - Les informations nécessaires pour la contextualisation de la requête sont présentes. - Le résultat ou le type de réponse attendue est clairement spécifié (format, longueur, ton...). - Les données transmises à l'IAg sont pertinentes et intégrées avec efficacité.
<p>C.3 Améliorer par itération la pertinence des éléments (réponses, contenus, analyses) produits par l'IAg (outil spécifique et/ou agrégateur d'IA), en affinant et/ou en reformulant la requête initiale et en nourrissant des échanges écrits, vocaux et/ou vidéo avec elle, afin d'optimiser la qualité des résultats obtenus.</p>		<p>Pour chaque usage, le candidat parvient à un résultat optimal et aligné avec ses objectifs. Le candidat présente et explique la méthode qu'il a utilisée et comment le(s) prompt(s) ont évolué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les itérations réalisées sont présentées et documentées. - L'interaction avec l'IAg combine plusieurs formats (texte, image, audio, vidéo). - Les modifications nécessaires sont justifiées au regard de l'identification

		<p>précise des lacunes ou des points d'amélioration dans les résultats générés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ajustements des paramètres ou des consignes dans les prompts réalisés sont efficaces et optimaux : les propositions d'amélioration ou reformulations du ou des prompt(s) sont adéquates ; une utilisation itérative du feedback pour obtenir des résultats satisfaisants est opérée ; de nouvelles données ou exemples pertinents pour enrichir le contexte sont recherchés et intégrés ; les réponses intermédiaires de l'IAg sont exploitées pour ajuster le processus ; les limitations ou biais de l'IA dans l'interprétation des instructions sont anticipées.
<p>C.4 Contrôler la fiabilité et la qualité des éléments produits par l'IAg (outil spécifique et/ou agrégateur d'IA), en opérant un examen critique permettant l'identification d'éventuels incorrections et biais implicites ou explicites, afin de les corriger et d'éviter tout préjudice résultant d'une analyse biaisée ou de la production d'un contenu véhiculant des stéréotypes faux et/ou à caractère discriminatoire.</p>		<p>Pour chaque usage, le candidat expose les éventuels incorrections et biais de l'IA. Il explique comment il les a détectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exactitude des informations générées par l'IA est vérifiée. - Les erreurs factuelles, incohérences ou omissions dans les contenus produits sont identifiées. - Les biais évidents dans les réponses (stéréotypes ou généralisations non fondées) sont repérés ainsi que les biais implicites liés aux données d'entraînement ou au modèle utilisé (différences culturelles, sociales ou contextuelles dans les contenus générés). - Des sources fiables sont consultées pour corroborer les informations générées par l'IA.

		<p>Pour chaque usage, le résultat final est exempt d'erreurs et de biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les propos véhiculant des stéréotypes discriminatoires (racisme, sexisme, etc.) sont supprimés. - Les contenus potentiellement nuisibles ou offensants pour certains publics sont éliminés.
<p>C.5 Assurer la protection et la confidentialité des données mobilisées dans le cadre de l'usage de l'IAg (outil spécifique et/ou agrégateur d'IA), en mettant en œuvre les bonnes pratiques requises compte tenu de leur degré de sensibilité (utilisation limitée ou en silo, anonymisation, paramétrage de l'outil utilisé...), afin de minorer les effets de toute fuite résultant d'une faille de sécurité ou de la politique de gouvernance des données du fournisseur du service.</p>		<p>Pour chaque usage, le candidat présente l'analyse qu'il a opérée du degré de sensibilité des données utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données sensibles ou confidentielles mobilisées sont identifiées. - Les données sont classées selon leur degré de sensibilité et leur nature (personnelles, stratégiques, réglementées, etc.). <p>Pour chaque usage, les pratiques de protection et de sécurisation des données mises en œuvre par le candidat sont adaptées et correctement dimensionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques de fuite ou de compromission des données sont identifiés en fonction du contexte. - Les politiques de gouvernance des données et des pratiques du fournisseur du service d'IA sont analysées et prises en compte.

		<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'anonymisation ou de pseudonymisation des données sont correctement appliquées et leur efficacité pour éviter toute ré-identification est vérifiée. - Les fonctionnalités offertes par l'outil d'IA sont utilisées pour limiter la collecte ou le stockage des données sensibles et renforcer la confidentialité.
<p>C.6 Garantir l'accessibilité des contenus produits avec l'IAg (outil spécifique et/ou agrégateur d'IA), en intégrant dans ses requêtes la prise en compte des obligations réglementaires ou celles induites par les modalités de diffusion et de consultation, afin d'en permettre l'accès aux publics ciblés, notamment les personnes en situation de handicap.</p>		<p>Pour chaque usage, le candidat expose les problématiques d'accessibilité compte tenu de ses spécificités et du cadre réglementaire associé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les obligations légales applicables à la diffusion des contenus (WCAG, RGAA...) sont identifiées et prises en compte. - Les standards techniques et bonnes pratiques en matière d'accessibilité numérique sont connus et mis en œuvre. - Les prompts sont formulés en prenant en compte les besoins spécifiques des utilisateurs en situation de handicap (descriptions alternatives, sous-titrage) et intègrent des recommandations pour des formats accessibles (tailles de police, contraste, navigation intuitive). - Pour chaque usage, les exigences d'accessibilité sont satisfaites conformément à la réglementation et, le cas échéant, au contexte (mode de consultation, public ciblé...).

C.7 Pérenniser les modalités d'usage de l'IA générative pour l'exécution de tâches définies, en établissant des processus réutilisables par ses collaborateurs et en participant à l'évaluation de toute opportunité d'achat de produit ou service, afin de contribuer à l'ancrage de pratiques durables, raisonnées et optimisées au sein de l'entreprise.

Pour chaque usage, le candidat modélise le processus d'utilisation de l'IAg :

- Les paramètres clés de l'interface d'IAg sont identifiés, personnalisés et documentés, en privilégiant les solutions françaises ou européennes conformes aux exigences de souveraineté et de RGPD.
- Des instructions précises pour l'interaction avec l'IAg sont formulées, incluant des techniques de prompt engineering adaptées et des mesures pour garantir une utilisation éthique et responsable.
- Au moins un cas d'usage fait l'objet de la création d'un assistant personnalisé, intégrant une analyse des opportunités d'acquisition de solutions spécialisées et une évaluation de leur impact RSE.
- Le processus est documenté de manière à être facilement reproductible et optimisable par les collaborateurs, incluant des indicateurs de performance pour mesurer l'impact et faciliter l'amélioration continue.